

UN BILAN INTERMÉDIAIRE : COMPRENDRE OÙ EN EST MON ENFANT ?

Débat n°2

PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

À ce stade de l'année et des ateliers-débats, les parents se posent des questions sur **les premiers résultats** de leur enfant : notes, mais aussi éventuelles sanctions. Il faut **partir de ces interrogations** en veillant à maintenir le lien de confiance et en insistant sur les solutions possibles.

THÈMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ABORDÉS DANS LE DÉBAT

→ Premières notes et appréciations

La note peut paraître en décalage par rapport à l'appréciation. Il faut insister sur l'importance de l'appréciation qui précise la manière dont l'élève peut progresser. C'est dans cette perspective de progrès qu'il faut lire les notes et les appréciations sur les devoirs, les bilans intermédiaires et dans les bulletins trimestriels. Sans maîtriser soi-même les contenus sur lesquels portent les devoirs, il est ainsi possible de **participer aux progrès** de son enfant et de les encourager.

→ Autres outils d'évaluation que les notes : connaissances, capacités, attitudes des compétences du socle commun

La notion de compétence du socle commun, déclinée en connaissances, capacités et attitudes, permet d'expliquer en termes simples que l'on peut agir sur l'un de ces domaines et constater des progrès : une meilleure attitude favorise la concentration, développe la capacité à produire un travail personnel et à acquérir des connaissances.

→ Les acquisitions éducatives

Les règles de vie au collège : règlement intérieur et sanctions.

Les règles de vie doivent faire l'unanimité dans la communauté éducative et incarner la confiance réciproque des parents et des acteurs de l'établissement. Elles garantissent **la sécurité** de chaque enfant et lui permettent d'étudier dans un **climat serein**. C'est pourquoi, en cas de nécessité, la sanction individuelle, qu'elle soit positive ou négative, est garante de ces règles de vie. Si l'élève a eu un avertissement ou un blâme, il est important que les parents réagissent immédiatement. Ils peuvent faire appel de la décision d'un conseil de discipline. Le respect de l'assiduité au cours doit faire l'objet d'une vigilance particulière de leur part. Ce double aspect des droits et des devoirs doit être explicité de façon approfondie, afin que les parents comprennent qu'il est l'enjeu de l'équilibre collectif dans l'établissement.

ANIMATION DU DÉBAT

Chacun des participants se présente avant que le débat ne commence.

L'atelier-débat de mi-trimestre est l'occasion d'échanger après un rappel de ce qui a été évoqué au premier débat (un cadre d'apprentissage à mettre en place à la maison...).

Ce qui a fonctionné ou non à la suite du premier débat...

➔ *Comment parler de ses résultats et des appréciations des professeurs avec son enfant ? Comment l'aider à progresser ? À améliorer son attitude ?*

On invite les parents à ne pas confondre attention et passivité. On insiste sur le fait qu'être « sage à l'école » ne suffit pas, et que le but de la scolarité est « d'apprendre et de réussir son parcours scolaire », quelle que soit l'orientation choisie.

➔ *Comment l'accompagner vers l'autonomie et vers une participation à la vie du collège ? Comment donner du sens à sa scolarité, à ses apprentissages ?*

Questions que les animateurs ont préparées :

- ➔
-
- ➔
-
-